

Surefoam

Détergent désinfectant alcalin moussant

Description

Surefoam est un détergent désinfectant alcalin automoussant pour l'élimination de souillures difficiles en industries agroalimentaires.

Propriétés principales

- **Surefoam** contient un mélange équilibré d'alcalin, d'agents séquestrants et émulsifiants et de tensio-actifs.
- **Surefoam** est utilisable pour une application quotidienne en industries agroalimentaires. Il est très efficace sur une large gamme de souillures dont les matières grasses animales, végétales, le sang et les protéines. Il peut également être utilisé sur les murs, les machines et toutes surfaces en zone de production où un niveau d'hygiène strict est requis.
- **Surefoam** présente une efficacité désinfectante sur un large spectre de microorganismes.
- **Surefoam** est compatible avec une large gamme de matériel d'application mousse.

Avantages

- Large gamme d'application
- Utilisation quotidienne prévenant les impuretés
- Utilisable en eau dure

Mode d'emploi

Utiliser **Surefoam** à des concentrations comprises entre 3 à 5 % v/v. Pour une utilisation spécifique, veuillez vous référer aux procédures existantes.

Surefoam doit être rincé complètement à l'eau potable après utilisation afin d'éliminer tout résidu des surfaces au contact de denrées alimentaires.

Données techniques

Surefoam [%p/p]	Conductivité spécifique à 25°C
0.5	2.37
1	4.73
2	9.18
3	13.46
4	17.77
5	21.76

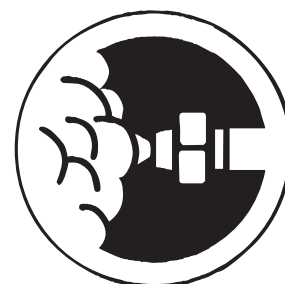
Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une moyenne de production et ne doivent pas être prises comme spécifications.

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Manipulation : toutes les informations relatives à l'utilisation et la manipulation de ce produit sont fournies dans la Fiche de Données de Sécurité qui peut être consultée et/ou obtenue sur Internet : www.diese-fds.com.

Stockage conserver le produit dans son emballage d'origine, fermé et à l'abri des températures extrêmes de stockage.

VF62



Diverclean™

Surefoam

Détergent désinfectant alcalin moussant

Compatibilité du produit

Surefoam est compatible avec la plupart des matériaux rencontrés en industries agroalimentaires si le produit est appliqué selon les recommandations de concentrations et température. Ne pas employer sur alliages légers et sur aluminium. En cas de doute, il est recommandé de faire des tests avant toute utilisation prolongée.

Méthode de test

Réactifs :	Acide chlorhydrique ou sulfurique 0.1N
Indicateur :	Phénolphtaléine
Mode Opérateur :	Ajouter 2 à 3 gouttes d'indicateur à 10ml de solution à doser et titrer à l'acide jusqu'à décoloration.
Calcul :	% p/p Surefoam = titre (mL) x 0.49 % v/v Surefoam = titre (mL) x 0.44

Normes

Bactéricide à 3% selon la norme EN 1276, en conditions de saleté, en 5 minutes de contact, à 20°C sur les souches de référence

Bactéricide à 5% selon la norme EN 13697, en conditions de saleté, en 5 minutes de contact, à 20°C sur les souches de référence

Levuricide à 2% selon la norme EN 1650, en conditions de saleté, en 15 minutes de contact, à 20°C sur *Candida albicans*

Levuricide à 3% selon la norme EN 13697, en conditions de saleté, en 15 minutes de contact, à 20°C sur *Candida albicans*

Législation

AMM transitoire N°..., délivrée par le MEDDTL, en tant que bactéricide à 3%, levuricide à 2% pour les locaux de préparation et le matériel de transport de la nourriture des animaux domestiques, les locaux de stockage et le matériel de transport (POA/POV), le matériel de laiterie, le matériel de stockage (POV).

Produit biocide TP4 (désinfectant pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux).

Produit de nettoyage conforme au règlement détergent CE N°648/2004 et à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (décret du 17/06/1998).

Conditionnements disponibles

Code article	Conditionnement
--------------	-----------------

7 516 171 20L	
---------------	--

Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale.

La Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.